

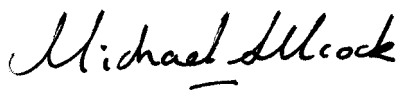


**DÉCLARATION
RELATIVE À
L'ESCLAVAGE
ET AU TRAFIC
D'ÊTRES
HUMAINS
2019 - 2020**

FW THORPE PLC

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

Cette déclaration est effectuée conformément à l'article 54 de la Loi de 2015 sur l'esclavage moderne et décrit les mesures prises par notre société pour garantir que l'esclavage et la traite des personnes n'ont pas lieu dans nos chaînes d'approvisionnement ni dans aucune partie de nos activités. En tant qu'entreprise, nous nous engageons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour lutter contre l'esclavage et le trafic d'êtres humains. Nous mettrons à jour les politiques et les procédures de notre entreprise et mettrons en place des systèmes qui refléteront notre approche de tolérance zéro. Nous encourageons nos fournisseurs à adopter nos valeurs et à suivre la ligne de notre politique à ce sujet. Nous dispenserons des formations pour assurer un niveau élevé de compréhension et favoriserons une culture d'entreprise dans laquelle une position claire et solide contre l'esclavage et la traite des êtres humains est adoptée.



Mike Allcock
Président et codirecteur général – FW Thorpe Plc

STRUCTURE DE L'ORGANISATION

FW Thorpe Plc conçoit, fabrique et fournit des systèmes d'éclairage professionnels dans le secteur du bâtiment et de la construction. Ce groupe est composé d'un certain nombre de sociétés d'éclairage spécialisées dans différents secteurs du marché de l'éclairage. Il affiche un chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 millions de livres sterling et emploie plus de 600 personnes. FW Thorpe Plc réside principalement au Royaume-Uni, mais le groupe possède plusieurs agences commerciales et des sites de fabrication dans le monde entier. Son siège social est à Redditch, plus de 400 personnes y travaillent. Ce site contribue à auteur de 70 M £ au chiffre d'affaires du groupe.

NOTRE ENTREPRISE

Les sites de production de chacune des sociétés d'éclairage sont gérés par différents services : Finances, Achats et matériaux, Ressources humaines, Qualité, Conception de l'éclairage, Conception et ingénierie technique, Mise en service. Nous avons mis en place des procédures robustes pour la sélection des nouveaux employés et pour garantir que nous sommes en mesure de confirmer leur identité.

NOS CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

La chaîne d'approvisionnement de FW Thorpe Plc comprend environ 100 fournisseurs. Ces sociétés sont basées dans le monde entier et varient considérablement, tant en termes de taille que de montant dépensé. Tous nos fournisseurs de produits sont soumis à un processus d'approbation avant d'être autorisés à fournir leurs produits. Nombre d'entre eux sont titulaires de normes de qualité et d'accréditations internationales et sont régulièrement audités par les autorités émettrices et par nous-mêmes afin de garantir le respect permanent des normes de qualité, mais aussi des exigences réglementaires. En outre, nous comptons sur environ 500 fournisseurs qui ne sont pas axés sur les produits, et qui sont principalement basés au Royaume-Uni. Ces fournisseurs sont soumis aux mêmes processus de diligence raisonnable que les fournisseurs de produits.

NOS POLITIQUES EN MATIÈRE D'ESCLAVAGE ET DE TRAFIC HUMAIN

Nous nous engageons à garantir qu'il n'y a pas d'esclavage moderne ou de traite des êtres humains dans nos chaînes d'approvisionnement ni dans une quelconque partie de nos activités. Nous élaborerons une politique anti-esclavagiste qui reflète notre engagement à agir de manière éthique et intègre dans toutes nos relations commerciales. Nous mettrons en place et auditerons des systèmes et contrôles efficaces.

PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE CONTRE L'ESCLAVAGE ET LE TRAFIC DES PERSONNES

L'esclavage et le travail forcé peuvent revêtir de nombreuses formes, notamment la traite d'êtres humains ou le travail des enfants. Le Code de conduite des fournisseurs de FW Thorpe Plc* indique clairement que nous ne tolérerons ni le travail forcé ni le travail des enfants dans nos opérations ni dans la chaîne d'approvisionnement. Les sociétés du groupe FW Thorpe Plc ne continueront pas à acheter des biens ou des services à des fournisseurs dont on sait qu'ils se livrent à la traite d'êtres humains ou à l'utilisation de travail forcé.

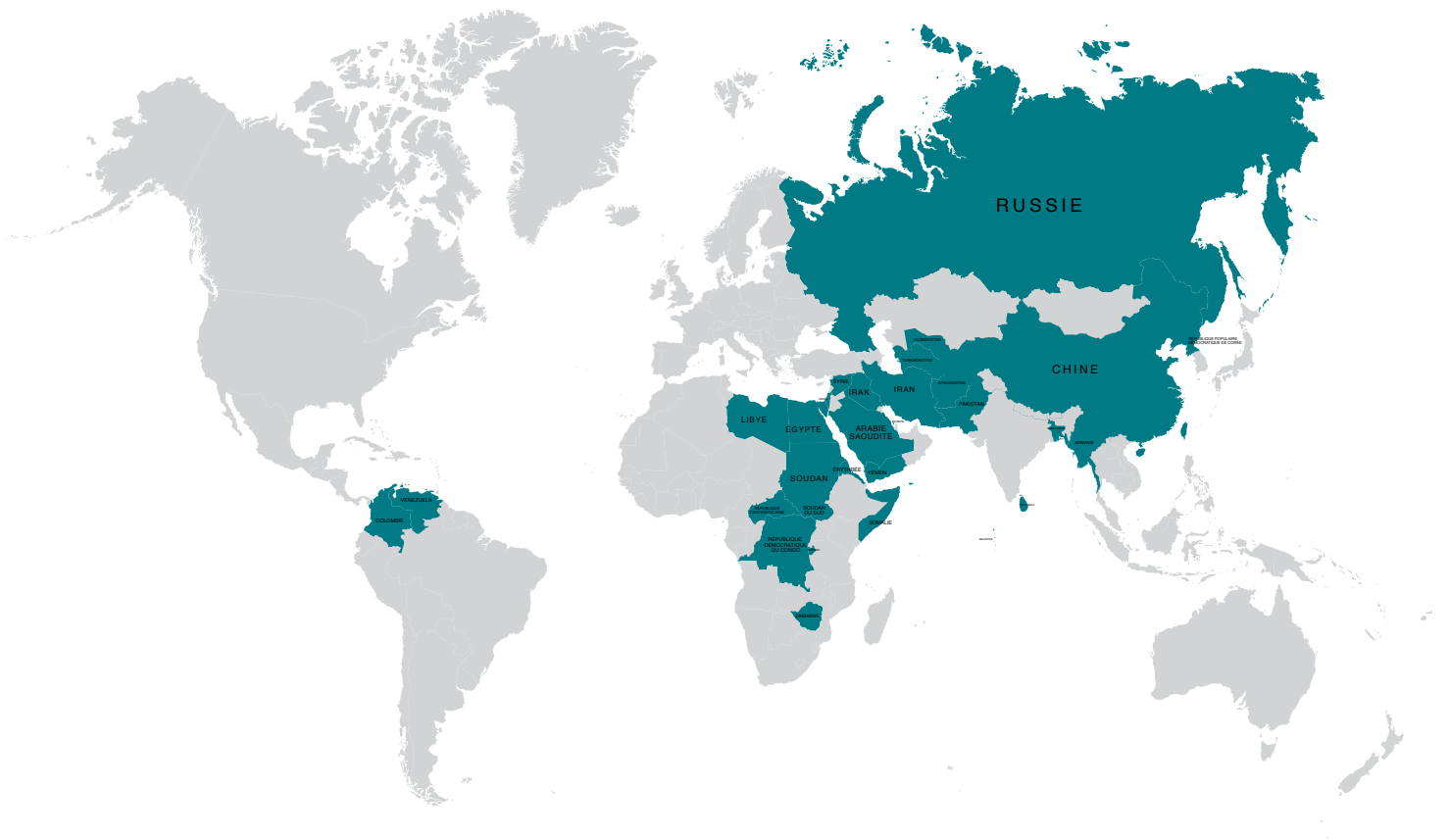
Nos processus incluent des actions visant à protéger contre les violations des droits de l'homme dans notre chaîne d'approvisionnement, y compris :

- établir des relations à long terme, dans la mesure du possible, avec les fournisseurs locaux et préciser nos attentes à l'égard du comportement des entreprises.
- atténuer les risques en encourageant l'approvisionnement auprès de fournisseurs britanniques, européens ou américains, car nous nous attendons à ce que ces entités disposent de politiques et de processus adaptés à lutte contre l'esclavage et à la traite des êtres humains.
- maintenir le contact avec une société ou une succursale au Royaume-Uni ou en Europe, lorsque le fournisseur se trouve en dehors des lieux géographiques mentionnés ci-dessus, car nous nous attendrions à ce qu'il fasse preuve de diligence raisonnable sur le prochain maillon de la chaîne. Pour ces fournisseurs, un audit périodique de leurs locaux sera effectué afin d'observer leurs activités, préciser nos attentes en matière de comportement et garantir le respect des lois sur l'esclavage et la traite des êtres humains.
- évaluer les risques de tout autre fournisseur, en fonction de sa situation géographique. Cette évaluation des risques est réalisée avec la participation d'intervenants externes, comme FCO (*Human Rights and Democracy : The 2018 Foreign and Commonwealth Report*, publié le 5 juin 2019) et les Nations Unies. Tous les fournisseurs présentant un risque plus élevé seront invités à signer notre document relatif au Code de Conduite des Fournisseurs, confirmant qu'ils sont conformes, ainsi que leurs chaînes d'approvisionnement, à notre politique relative à l'esclavage et à la traite des êtres humains. Un audit périodique de leurs locaux sera effectué pour s'assurer du respect des lois relatives à l'esclavage et à la traite des êtres humains (voir fig.1).
- encourager la dénonciation des problèmes et protéger les donneurs d'alerte.

*Disponible sur la page suivante : <https://www.thorlux.fr/code-de-conduite-du-fournisseur.pdf>

fig.1

DROITS DE L'HOMME ET CONDITIONS DE TRAVAIL PAYS D'ÉTUDE



AMÉRIQUE

Colombie et Venezuela

ASIE

Afghanistan, Bangladesh, Birmanie, Chine, Maldives, Pakistan, République populaire démocratique de Corée, Sri Lanka, Turkménistan et Ouzbékistan.

EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

Bahreïn, Burundi, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Égypte, Érythrée, Iran, Irak, Israël et les territoires occupés, Libye, Russie, Arabie Saoudite, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Syrie, Yémen et Zimbabwe.

ADHÉSION DES FOURNISSEURS À NOS VALEURS

Nous avons une position de tolérance zéro sur l'esclavage et la traite des êtres humains. Nous attendons de tous les membres de notre chaîne d'approvisionnement et de nos sous-traitants qu'ils adhèrent à nos valeurs.

Nous comptons sur une équipe de conformité interfonctionnelle composée d'administrateurs et de cadres supérieurs des services suivants : Ressources Humaines, Achats, Gestion de projets matériels et Conception, qui coordonneront toutes les activités nécessaires pour garantir que FW Thorpe Plc respecte les exigences de la Loi.

FORMATION

Pour assurer une compréhension approfondie des risques liés à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains, nous formerons l'équipe des achats et les membres concernés de notre équipe de direction. Tous les Directeurs ont été informés.

NOTRE EFFICACITÉ POUR LUTTER CONTRE L'ESCLAVAGE ET LE TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS

Nous allons mesurer notre efficacité pour nous assurer que l'esclavage et le trafic d'êtres humains ne se produisent dans aucune partie de notre entreprise ou de nos chaînes d'approvisionnement en contrôlant et en enregistrant ;

- le nombre d'employés formés à la Loi de 2015 sur l'esclavage moderne
- le nombre de fournisseurs qui confirment que leurs organisations sont exemptes d'esclavage et de traite des êtres humains.

ÉTAPES SUIVANTES

Nous examinerons périodiquement l'efficacité des mesures que nous avons prises pour garantir l'absence d'esclavage ou de traite d'êtres humains dans nos chaînes d'approvisionnement en améliorant en permanence les politiques, procédures et systèmes que nous avons mis en place.

Au cours de l'année à venir, nous prévoyons de :

- mettre à jour les documents de formation internes pour les personnes directement impliquées dans l'équipe d'approvisionnement ;
- fournir des informations supplémentaires à un groupe plus large d'employés, plutôt qu'à ceux directement impliqués dans nos chaînes d'approvisionnement, de sorte à créer une plus grande prise de conscience de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains ;
- se concentrer sur l'examen des pratiques de travail et d'éthique adoptées dans les pays et les industries identifiés comme les plus à risque dans le rapport annuel 2019 du Royaume-Uni sur l'esclavage moderne.

APPROBATION

La présente déclaration constitue la déclaration de FW Thorpe Plc relative à l'esclavage et au trafic d'êtres humains pour l'exercice financier se terminant entre 2019 et 2020. Il a été formellement approuvé par le Conseil d'Administration de FW Thorpe Plc le 17 septembre 2020 et signé en son nom par Mike Allcock, Président et Directeur adjoint.



Mike Allcock

17 septembre 2020

Président et directeur adjoint – FW Thorpe Plc

Cette déclaration concerne les filiales suivantes du groupe FW Thorpe Plc :

Éclairage Thorlux	Solite Europe Ltd
Éclairage Thorlux Irlande	Portland Lighting Ltd
Thorlux Lighting Allemagne	TRT Lighting Ltd
Thorlux Lighting Australie Pty Ltd.	Lightronics BV
Thorlux Lighting LLC	Luxintec
Philip Payne Ltd	Famostar BV